

# ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES JEUNES MUSICIENS

## Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du samedi 23 novembre 2002 au Pâquier

### 1) Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Marc Oberson, président, ouvre la séance à 14h00. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnes excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 16 points du tractanda, M. Oberson poursuit par le point 2.

### 2) Rapport des présences et désignation des scrutateurs

76 sociétés sur 84 sont présentes.

5 sociétés sont excusées.

3 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende selon nos statuts.

Trois délégués sont nommés scrutateurs.

### 3) Production musicale de « L'Albergine » de Le Pâquier

Cette prestation est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. le Syndic de Le Pâquier, et M. Nicolas Gremaud, président de la société de musique de L'Albergine.

### 4) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Xavier Koenig.

### 5) Rapport du président, Monsieur Jean-Marc Oberson

*Monsieur le Président d'honneur,  
Monsieur le vice-président d'Honneur,  
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,*

*C'est une très grande joie et un plaisir pour moi que de vous présenter à Le PÂQUIER mon sixième rapport constitué d'une partie relatant la saison passée et une tournée vers l'avenir.*

*Tout d'abord le 24ème camp musical cantonal qui s'est tenu au mois d'avril dernier à Romont : commune que nous avons honoré lors de notre assemblée de 1997. En effet cela fait bien des années que notre association à la chance de pouvoir compter sur un partenariat qui nous assure la mise à disposition des logements. Malgré leur souci budgétaire, je remercie le conseil communal de Romont pour le soutien qu'il montre à l'égard de la formation instrumental des jeunes de notre canton. Durant cette 24ème édition, nous avons eu la chance de pouvoir occuper, pour la deuxième fois, le cycle d'orientation de la Glâne pour l'enseignement et les répétitions générales. Les repas étant déjà organisés depuis plusieurs années dans leur réfectoire, nous avons pu centraliser tout le camp, à nouveau, sur le même site et ainsi éviter quelques soucis de déplacement. L'organisation et la conception fondamentale du camp 2002 étant les mêmes depuis 1994, je n'y reviens pas mais préfère mettre l'accent sur les particularités musicales de cette édition.*

*Outre une présentation des cours de direction de la SCMF, un atelier sur la gestion du Stress et un autre de peinture, ce 24ème camp musical a été marqué par la présence de M. Vladimir Cosma, compositeur de nombreuses bandes de films. Marc Francey, Président de la Commission de Musique, vous en parlera dans son rapport.*

La présence de cette personnalité et l'interprétation de quelques unes de ces œuvres ont conquis les 900 spectateurs s'étant déplacés à l'aula de l'UNIVERSITÉ de Fribourg pour le traditionnel concert de clôture organisé par la Jeunesse Harmonique du Grand Fribourg et l'Union Instrumentale. Je tiens à remercier infiniment notre commission de musique qui, année après année, nous dévoile des idées originales et attrayantes. Par ce biais, nous présentons chaque fois à ces jeunes l'une des multiples facettes que la musique possède. Je me permets de relever tout particulièrement l'immense travail effectué par Marc Francey. Comme premier camp en tant que président de notre commission de musique, tu pensais certainement vivre autre chose que passer un week-end pascal à imprimer des partitions reçues par mail et fax de Paris, Bruxelles et ensuite devoir les transposer jusqu'à 3 heures du matin durant tout le camp. Je t'en remercie et te prie d'accepter ce petit cadeau. L'aventure que nous avons vécue lors de ce 24ème camp est partie de l'audace d'une personne.

Chère Sylvie, que dire si ce n'est...OUI ... tu as osé le faire :  
Téléphoner à M. Vladimir Cosma, aller à Paris le rencontrer et survivre aux dizaines de téléphones journaliers de son agent...

Pour terminer sur ce chapitre du camp musical, j'aimerais remercier de tout cœur les quelques 50 personnes bénévoles qui se mettent à disposition pour assurer le bon déroulement du camp : les monitrices et moniteurs, les vaillants surveillants de nuit, ainsi que l'équipe de cuisine composée de Christine et Patrice Vallélian, responsables de cette sympathique cohorte formée de leurs deux filles Joël et Marilyne, et de Denise Oberson, Elisabeth Michaud, Agnès Menoud, Marie-Antoinette Rossier et Géraldine Maillard. Merci à toutes ces personnes de leur efficacité, disponibilité, dévouement, fidélité et amitié. Je vous demande de les applaudir comme elles le méritent.

Le deuxième point fort de cette saison musicale, fut notre participation à la journée cantonale d'Expo.02 le 18 mai dernier. En effet notre association avait reçu, du conseil d'Etat, le mandat de former un ensemble de jeunes musiciennes et musiciens représentant la jeunesse et la culture instrumentale de notre canton. Ces 200 jeunes ont vécu une expérience inoubliable durant cette journée qui malheureusement se déroula, pour une grande partie, sous la pluie. J'en profite pour remercier M. Gérald Berger, chef de service des affaires culturelles, et sa collaboratrice, Madame Bernadette Moullet pour la confiance qu'ils ont témoignée envers notre association.

La saison musicale s'est clôturée pour notre Association le 1 juin 2002 à Cottens avec les rencontres musicales. Je remercie la société de musique « Les Martinets » de Cottens avec à sa tête Monsieur Frederic Siffert d'avoir accepté l'organisation de ces rencontres qui... je vous le rappelle... n'avaient toujours pas trouvées preneur ...6 mois avant la fête... Grâce à vous les jeunes musiciennes et musiciens ont eu le plaisir de se retrouver, 11 ans plus tard, sur le lieu de naissance des rencontres musicales.

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à une dizaine de reprises en comité restreint ou général. J'ai pu constater, et cela depuis mes 6 années de présidence, que notre Association avait la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles. Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Patric Zbinden, vice-président, malheureusement retenu aujourd'hui par une prestation, Jean-François Rolle, secrétaire Protocole, Chantal Duruz, secrétaire correspondance, et Xavier Koenig, caissier. Pour la commission de musique mes remerciements vont en tout premier à mes deux collègues du Comité Marc Francey et Sylvie Ayer et également à Cindy Gothuey, Etienne Crausaz et Christophe Crausaz, tous membres de cette commission. Je les remercie du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse instrumentale.

Pour l'avenir...

1er point :

Je tiens à remercier les comités de vos sociétés qui nous soutiennent et nous motivent en prenant la peine de venir à cette assemblée et en se proposant spontanément pour l'organisation d'une assemblée, de rencontres musicales, d'une fête ou d'un concert final. C'est grâce à vous que l'avenir de notre association est assuré. Et comme dans tout point positif, il y a souvent un pendant négatif. Je regrette qu'un comité de société puisse voir en l'AFJM :

- Qu'une après-midi de perdu à venir à cette assemblée et
- Une cotisation de 20.- à payer par année pour la société

Si 84 sociétés m'ont motivé durant ce 6ème mandat. Et bien une, de surcroît gruyérienne, m'a plutôt remis en question en donnant leur démission pour cette assemblée, j'y reviendrais dans le point 10 des tractandas et préfère continuer ce rapport sur une note plus positive.

2ème point :

En effet, cette année musicale a été marquée d'une nouvelle qui a réjoui bien des caissiers d'ensemble de jeunes musiciens. En effet, vous aurez certainement appris que la commission de répartition des fonds de la loterie romande pour le canton de fribourg, présidé par M. Félicien Morel, a réitéré, pour la deuxième année, son soutien envers les musiciennes et musiciens affiliés à la SCMF ou à notre association en participants au frais des cours du conservatoire. Je remercie la loterie romande pour son intérêt à la musique instrumentale de notre canton et la SCMF pour nous avoir associés à leurs démarches. J'y reviendrai en fin d'assemblée et ne peux qu'espérer voir cette action se renouveler dans l'avenir...

3ème point :

Avec la collaboration de M. Marc Blanchard, délégué de la Singine au comité cantonale de la SCMF mon rêve de voir notre association représentée encore un peu plus notre canton est peut être en train de devenir réalité. Avec sa collaboration et celle du giron des musiques de la Singine, j'espère que d'autres sociétés singinoises viendront accompagner l'ensemble « Jugenmuik St-Antoni » lors de la prochaine Fête cantonale 2003 à Bulle.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les délégués, de tout ce que vous faites dans le quotidien pour la jeunesse instrumentale de notre pays de Fribourg.

Merci de votre attention.

## **6) Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Marc Francey**

M. Francey souligne le plaisir qu'il a eu de fonctionner comme président de la Commission de musique et remercie pour leur travail ces collègues membres de la dite commission (Mlles Sylvie Ayer et Cindy Gothuey, MM. Etienne Crausaz et Christophe Crausaz). Il revient sur l'épopée qu'à représenter pour sa commission la venue de M. Wladimir Cosma comme invité du Camp musical, malgré le stress et le gros travail de transcription qui a dû être entrepris. Il souligne la qualité de la formation des jeunes musiciens de notre canton et en remercie les responsables dans les sociétés.

Finalement il rend hommage à MM. Hugo Stern et Luc Vonlanthen (ancien président et vice-président de la commission) pour lui avoir montré la voie et pour l'organisation mise en place à l'occasion des camps.

## **7) Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée**

M. Xavier Koenig, caissier de l'AFJM présente les comptes 2001-2002 :

- Bilan AFJM
  - Augmentation de fortune : CHF 5'767.50
  - Somme du bilan : CHF 20'928.80
- Camp 2002
  - Perte : CHF 296.90
  - Somme du bilan : CHF 40400.00

La société de musique L'Albergine, représentée par M. Gremaud, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier.

L'assemblée les accepte.

## **8) Fixation de la cotisation annuelle**

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00 et une amende inchangée de Fr. 50.00 pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée.

## **9) Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes**

Le Corps de musique de Bulle sera, selon la tradition établie en année de fête cantonale, la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée est d'ores et déjà fixée au 22 novembre 2003.

## **10) Admissions, démissions et exclusions**

La société de musique de Sorens a émis le vœu de quitter l'association. Son désir est exhaussé par l'assemblée. L'ensemble « Young harmonic band », émanation des sociétés de Belfaux, Courtion, Cressier et Grolley, désire adhérer à l'AFJM. M. Christian Colliard présente cet ensemble à l'assemblée. Cette dernière accepte cette admission.

L'AFJM compte toujours 84 membres.

M. Oberson invite les sociétés partenaires d'un regroupement à rester membre de l'AFJM, de manière à conserver un lien direct et sans intermédiaire, facilitant ainsi le transfert de l'information et l'organisation générale.

## **11) Informations relatives à la 16e Fête cantonale des Jeunes Musiciens Fribourgeois à Bulle**

La fête 2003 a été attribuée au Corps des Cadets de la Ville de Bulle en automne 2000.

Les membres présents du CO (Maître Emmanuelle Kaelin Murith, M. Yves Menoud, M. Christian Sottas et M. Jean-Marc Oberson) présentent le concept retenu pour cette fête.

Le CO propose de fixer le prix de la carte de fête à Fr. 18.00 (c-à-d statu quo par rapport à la dernière fête à Marly). La carte de fête comprend : un repas avec boisson, une boisson à l'accueil, le livret de fête, une collation après le cortège, un cadeau souvenir à chaque jeune et bien sûr l'entrée à tous les concerts.

L'assemblée accepte le maintien à Fr. 18.00 de la carte de fête.

## **12) Attribution du lieu des prochaines Rencontres Musicales en 2005**

La société de musique de Porsel est candidate à l'organisation des 7<sup>es</sup> rencontres musicales AFJM en 2005.

La déléguée de Porsel (Mlle Nathalie Cardinaux) présente la candidature et remercie un peu hâtivement l'assemblée pour la confiance témoignée.

Aucune autre candidature n'étant proposée, cette organisation est confiée à la société de musique de Porsel.

## **13) Camp musical 2003**

Le 25e camp musical cantonal 2003 aura lieu du 21 au 25 avril, à Romont.

Le délai d'inscription est fixé au samedi 30 novembre 2003. Les inscriptions sont à envoyées à M. Marc Francey, président de la commission de musique.

M. Marc Francey présente les grandes lignes du prochain camp.

Le concert final se tiendra à Farvagny (centre sportif), le vendredi 25 avril 2003 à 20h15 et sera organisé par la société de musique de Farvagny.

Jean-Marc Oberson signale enfin que ce camp cantonal bénéficie principalement du soutien financier :

- o de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises.
- o de l'Association Suisse des Musiques
- o de l'Association des musiciens vétérans fribourgeois
- o du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg
- o de la Loterie Romande
- o des Girons de musique

#### **14) Propositions de membres**

Aucune proposition n'est parvenue au comité

#### **15) Nomination de Membres d'Honneur**

Aucune nomination n'est proposée

#### **16) Divers**

M. Jean-Marc Oberson souligne les 5 ans d'existence du site internet de l'association et sa récente mise à jour complète et présente ces félicitations au webmaster, M. Jean-François Rolle.

M. Jean-Marc Oberson présente sa très grande gratitude à M. Richard Tarrès, président démissionnaire de la SCMF. Il le remercie pour les excellents contacts maintenus entre les deux associations.

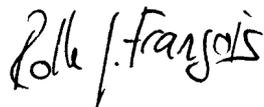
Trois délégués font remarquer la difficulté des tests proposés aux jeunes musiciens. La commission prend note de ces remarques (justifiés pour le cas des trombones), mais maintient sa volonté de pouvoir juger de la qualité des jeunes instrumentistes sur une œuvre relativement exigeante, leur donnant ainsi une plus grande marge d'appréciation pour la répartition à l'intérieur des voix. Le président de la commission musicale réitère sa volonté de ne pas éliminer des jeunes instrumentistes, mais de mieux les évaluer.

M. Collaud (Young Harmonic Band) invite les délégués à assister à un concert de son ensemble.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt cette assemblée des délégués.

Chavannes-les-Forts, le 6 octobre 2003

Le secrétaire PV



**Rolle Jean-François**